



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

COMMUNE DE CURTIL-SOUS-BUFFIERES - 71520

ARRETE MUNICIPAL n° 003/2025

Arrêté Municipal portant désignation du référent communal pour la réforme de l'Apostille et de la légalisation

DECISION DU MAIRE de Curtil-sous-Bufferies

Le Maire de Curtil-sous-Bufferies,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'ordonnance n°2020-192 du 4 mars 2020 portant réforme des modalités de délivrance de la légalisation et de l'apostille,
Vu le décret n°2021-1205 du 17 septembre 2021 relatif à la légalisation et à l'apostille des actes publics par les autorités françaises,
Vu l'arrêté du 23 décembre 2024 portant application de l'article 1^{er} du décret n°2021-1205 du 17 septembre 2021,
Considérant la nécessité de désigner un ou plusieurs référents communaux pour la mise en œuvre de la réforme de l'apostille et de la légalisation,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : M. PERROUSSET Robert - Maire, Mme MORENO Valérie - Adjoint au Maire et Mme VIVIER Géraldine - Secrétaire générale de mairie sont désignés en qualité de référents communal pour la réforme de l'apostille et de la légalisation.

ARTICLE 2 : Les référents ont pour mission de coordonner la mise en place des nouvelles procédures relatives à l'apostille et à la légalisation au sein de la commune, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

ARTICLE 3 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et transmis par mail à l'adresse dédiée, et fera l'objet d'une publication selon les modalités habituelles.

Fait le 15 avril 2025,
Le Maire – Robert PERROUSSET



Notifié le 15 avril 2025 à :
Le Maire – Robert PERROUSSET

Adjointe au Maire – Valérie MORENO

Secrétaire Générale - Géraldine VIVIER